 Offre de contrat d’apprentissage

# Intitulé du poste :

Apprenti architecte - F/H

**Diplôme ou métier visé : Niveau (3à 8) :**

6

Master 1 ou équivalent

# Domaine :

**Ressources humaines Communication Informatique et réseaux**

**Documentation, gestion de l’information Administration générale,**

**gestion financière, droit**

**Accueil, prévention, sécurité Logistique, maintenance Métiers d’art**

**Jardins**

**Physique, chimie, laboratoires Médiation, services**

**aux usagers**

**Métiers techniques du spectacle vivant ou enregistré Patrimoine architectural,**

**urbanisme**

**Tourisme**

**Autres domaines**

 **Service ou établissement :**

Direction régionale des affaires culturelles d’Ile-de-France – Unité départementale de l’architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne (UDAP 77)

**Adresse du lieu d’exercice des fonctions :**

**L’UDAP** de Seine-et-Marne regroupe deux sites :

 • UDAP 77 – Pavillon Sully – Château de Fontainebleau – 77300 FONTAINEBLEAU *(site principal)*

 • UDAP 77 – 29 rue de Paris – 77400 CHAMPS-SUR-MARNE *(antenne pour le nord du département)*

 **Descriptif du service ou établissement :**

La DRAC est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

* Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques.
* Elle contribue à la recherche scientifique dans les matières relevant de ses compétences.
* Elle concourt à la diffusion des données publiques relatives à la culture dans la région et les départements qui la composent.
* Elle veille à l'application de la réglementation et met en œuvre le contrôle scientifique et technique dans les domaines susmentionnés en liaison avec les autres services compétents du ministère chargé de la culture. Elle assure la conduite des actions de l'État, développe la coopération avec les collectivités territoriales à qui elle peut apporter, en tant que de besoin, son appui technique.

**Définition du poste :**

Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine, services de proximité de la DRAC, sont constitués d'une équipe pluridisciplinaire dirigée par un chef de service - architecte des bâtiments de France (ABF) – et sont placées sous l’autorité hiérarchique du directeur régional et sous l’autorité fonctionnelle du préfet de département.

Elles remplissent trois grandes missions : conseiller - contrôler – conserver

* Le conseil et la promotion d’un urbanisme et d’une architecture de qualité
* Le contrôle et l’expertise des projets menés dans les espaces protégés
* La conservation des monuments historiques

Le poste proposé à l’UDAP77 est un poste d’assistant-architecte.

À ce titre, l’apprenti (F/H) sera chargé, d’une part de la préparation des avis à la signature de l’architecte des bâtiments de France pour les autorisations d’urbanisme en espace protégé, sur un territoire déterminé en accord avec le chef de service.

D’autre part, il lui sera confié le suivi et l’accompagnement de collectivités territoriales dans l’élaboration de leur projet de territoire ou de requalification urbaine, dans le cadre de l’opération « Petites villes de demain » notamment. Ce deuxième axe pourrait être en lien avec la préparation de son diplôme d’État.

**Diplôme ou niveau requis :**

Licence ou équivalent bac+3

**Profil recherché :**

* Curiosité intellectuelle, intérêt pour l’architecture tant contemporaine qu’historique
* Aptitude à évaluer les enjeux et à dégager l’essentiel de l’accessoire
* Capacité d’analyse de projet architectural, urbain et paysager
* Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles
* Grande capacité d’écoute, de dialogue et sens de la pédagogie

**Envoyez votre candidature à :**

Pour toute information, s’adresser au chef de l’unité départementale de l’architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne :jean-louis.auger@culture.gouv.fr

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Monsieur le directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France par courriel à recrutement.drac-idf@culture.gouv.fr